

Nom commercial: Phenolphthalein 2% in Ethanol

Numéro de la matiere: 182322 Version: 2 / CH Date de révision: 11.05.12

Replaces Version: 1 / CH Date d'impression: 11.05.12

1. Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Phenolphthalein 2% in Ethanol

N°d'article 18232200

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité Adresse

Hänseler AG

Industriestrasse 35

9101 Herisau

No. de téléphone 0041 (0)71 353 58 58 Adresse email de la sdb@haenseler.ch

personne

responsable pour

cette FDS

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Switzerland: 145 / Abroad +41 (0)44 251 51 51

2. Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification règlement (CE) no 1272/2008)

Classification règlement (CE) no 1272/2008)

Flam. Liq. 2 H225 Muta. 2 H341 Carc. 1A H350

Classification selon les Directives CE

Classification Carc.Cat.2, T, R45

Xn, R68 F, R11

2.2. Éléments d'étiquetage

Etiquetage selon le règlement (CE) no 1272/2008

Pictogrammes de danger





Mention d'avertissement

Danger

Mentions de danger

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.

H341 Susceptible d'induire des anomalies génétiques.

H350 Peut provoguer le cancer.

Conseils de prudence

P210 Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces

chaudes. - Ne pas fumer.

P241 Utiliser du matériel électrique/de ventilation/d'éclairage/.../antidéflagrant.



Nom commercial: Phenolphthalein 2% in Ethanol

Numéro de la matiere: 182322 Version: 2 / CH Date de révision: 11.05.12

Replaces Version: 1 / CH Date d'impression: 11.05.12

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de

protection des yeux/du visage.

P303+P361+P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): enlever

immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher.

P405 Garder sous clef.

P501.1 Éliminer le contenu/récipient dans une installation d'incinération agrée.

Étiquetage selon les Directives CE 67/548/CEE et 1999/45/CE

Le produit est classé et étiqueté conformément aux Directives communautaires et réglementations nationales en vigueur.

Symboles de danger







Toxique

Nocif

Facilement inflammable

Phrase(s) de risque

45	Peut provoquer le cancer.
11	Facilement inflammable.
68	Possibilité d'effets irréversibles.

Phrase(s) S

53 Éviter l'exposition - se procurer des instructions spéciales	s avant l'utilisation.
-----------------------------------------------------------------	------------------------

7/9 Conserver le récipient bien fermé et dans un endroit bien ventilé.

16 Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer.

Ne pas inhaler les vapeurs/aérosols.

33 Éviter l'accumulation de charges électrostatiques.

36/37/39 Porter un vêtement de protection approprié, des gants et un appareil de

protection des yeux/du visage.

45 En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si

possible lui montrer l'étiquette).

60 Éliminer le produit et son récipient comme un déchet dangereux.

Composants déterminant le danger devant figurer sur l'étiquette

contient Phénolphtaléine

Étiquetage exceptionnel pour préparations spéciales

"Réservé aux utilisateurs professionels"

3. Composition/informations sur les composants

Caractérisation chimique

Mélange des suivantes substances figurantes avec inoffensives additions.

Composants dangereux

Phénolphtaléine

No. CAS 77-09-8 No. EINECS 201-004-7

Concentration >= 1 < 10 %

Classification Carc.Cat.2, T, R45

Muta.Cat.3, T, R68 Repr.Cat.3, T, R62

Classification règlement (CE) no 1272/2008)

Carc. 1B H350 Muta. 2 H341 Repr. 2 H361f



Nom commercial: Phenolphthalein 2% in Ethanol

Numéro de la matiere: 182322 Version: 2 / CH Date de révision: 11.05.12

Replaces Version: 1 / CH Date d'impression: 11.05.12

Butanone

No. CAS 78-93-3 No. EINECS 201-159-0

Concentration >= 1 < 10 %

Classification Xi, R36 F, R11

R66 R67

Classification règlement (CE) no 1272/2008)

Eye Irrit. 2 H319 STOT SE 3 H336 Flam. Liq. 2 H225

Ethanol

No. CAS 64-17-5 No. EINECS 200-578-6

Concentration >= 50 < 100 %

Classification F, R11

Classification règlement (CE) no 1272/2008)

Flam. Liq. 2 H225

4. Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Indications générales

Eloigner de la zone de danger les personnes contaminées par le produit. Protéger les secouristes.

En cas d'inhalation

Assurer un apport d'air frais. En cas de malaise, conduire le malade auprès d'un médecin.

En cas de contact avec la peau

En général le produit n'irrite pas la peau.

En cas de contact avec les yeux

En cas de contact avec les yeux, rincer aussitôt sous un fort courant d'eau durant 15 minutes.

En cas d'ingestion

En cas d'ingestion, rincer la bouche avec de l'eau (seulement si la personne est consciente). Faire boire beaucoup d'eau par petites gorgées.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Avis aux médecins / Risques

Le contact fréquent et prolongé contact du produit avec la peau peut provoquer dermite.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyen d'extinction approprié

Dioxyde de carbone, Produits extincteurs en poudre, Eau pulvérisée, Eteindre supérieur incendi avec eau pulvérisée ou mousse résistant aux alcools.



Nom commercial: Phenolphthalein 2% in Ethanol

Numéro de la matiere: 182322 Version: 2 / CH Date de révision: 11.05.12

Replaces Version: 1 / CH Date d'impression: 11.05.12

Moyens d'extinction non-appropriés

Jet d'eau

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Entre certains conditions d'incendie, la fumée peut contenir en plus d'autres composées non identifiés toxiques. La formation de mélanges explosives avec l'air sont possible.

5.3. Conseils aux pompiers

Equipements spéciaux pour la protection des intervenants

Utiliser un appareil respiratoire autonome.

Autres données

Rabattre les vapeurs par pulvérisation d'eau.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Porter équipement de protection. écarter personnes sans défense.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Prévenir l'Agence de Bassin si un déversement a pénétré dans un cours d'eau ou un système de drainage. Ne pas jeter les résidus dans l'égout, des fosses et des caves.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Ramasser avec un produit absorbant (par ex. sable, Kieselguhr, liant universel). Le produit récupéré doit être manipulé conformément aux indications du chapitre "élimination". Veiller à assurer une aération suffisante.

7. Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation sans danger

Maintenir les récipients hermétiquement fermés. Limiter les quantités stockées sur le lieu de travail. Assurer une bonne aération des locaux, éventuellement procéder à une aspiration sur le lieu de travail. Ouvrir et manipuler les récipients avec précaution. Eviter la formation d'aérosol.

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion

Conserver à l'écart de toute source d'ignition - ne pas fumer. Eviter l'accumulation de charges électrostatiques. Tenir appareil de protection respiratoire prêt.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs

Conserver dans un endroit frais.

Précautions pour le stockage en commun

Ne pas stocker avec des agents oxydants.

Information supplémentaire sur les conditions de stockage

Conserver les récipients dans un endroit bien ventilé. Maintenir les récipients hermétiquement fermés. Garder les récipients bien fermés dans un endroit sec, frais et bien ventilé.

8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition

Ethanol



Nom commercial: Phenolphthalein 2% in Ethanol

Numéro de la matiere: 182322 Version: 2 / CH Date de révision: 11.05.12

Replaces Version: 1 / CH Date d'impression: 11.05.12

Liste SUVA

Type MAK

Valeur 960 mg/m³ 500 ppm(V)
Valeur limite à courte terme 1920 mg/m³ 1000 ppm(V)
Limitation maximale: 4x15; Groupe du risque pendant la grossesse: C; Etablie le: 2005;

Butanone

Liste SUVA Type MAK

Limitation maximale: 15 min; Résorption de l'épiderme / sensibilisateur: H; Groupe du risque pendant

la grossesse: C; Etablie le: 2005; Remarque: B

8.2. Contrôles de l'exposition

Mesures d'ordre technique / Mesures d'hygiène

Ne pas manger, boire, fumer, priser sur le lieu de travail. Consérver à l'écart des aliments, boissons et alimentaires animales. Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé. Se laver les mains avant les pauses et au moment de quitter le travail. Ranger à part les vêtements de travail.

Protection respiratoire - Note

nécessaire; Appareil filtrant, filtre A/P3; Lors d'exposition intensive et prolongé eutiliser appareil de protection respiratoire autonome.

Protection des mains

Gants (résistants aux solvants) Non adapté: gants épais

Protection des yeux

Lunettes assurant une protection complète des yeux

Protection du corps

Vêtement de protection résistant aux solvants

9. Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Etat liquide
Couleur incolore
Odeur odeur d'alcool

pН

Remarque neutre

Point de fusion

Remarque Non déterminé

Point d'ébullition

Valeur 78 ℃

Point d'éclair

Valeur < 21 ℃

Inflammabilité

Ne pas auto-inflammable

Limites des explosibilité

Limite d'explosivité, inférieure 3.5 %(V) Limite d'explosivité, supérieure 15 %(V)

Pression de vapeur

Valeur 23 hPa



Nom commercial: Phenolphthalein 2% in Ethanol

Numéro de la matiere: 182322 Version: 2 / CH Date de révision: 11.05.12

Replaces Version: 1 / CH Date d'impression: 11.05.12

Température 20 ℃

Densité

Valeur env. 0.868 g/cm³

Température 20 ℃

Hydrosolubilité

Remarque miscible en toutes proportions

Température d'inflammabilité

Valeur 363 ℃

9.2. Autres informations

Autres données

Produit n'est pas dangereux à l'explosion. La formation de mélanges explosives avec l'air sont possible.

10. Stabilité et réactivité

10.4. Conditions à éviter

Ne pas surchauffer, afin d'éviter une décomposition thermique.

10.5. Matières incompatibles

Réagit au contact des acides forts. Réagit au contact des agents d'oxydation.

10.6. Produits de décomposition dangereux

vapeurs / gaz inflammables

11. Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

corrosion cutanée/irritation cutanée;

évaluation irritant

Remarque Le contact fréquent et prolongé du produit avec la peau peut provoquer

des irritations et le dégraissage.

lésions oculaires graves/irritation oculaire;

évaluation Non irritant

sensibilisation

Remarque Aucune effect de sensibilisation conu.

Toxicité subaiguë, subchronique et par longue durée

Remarque Soupco d'effet cancérogène.

Remarque Une absorption/exposition répétée peut provoquer des lésions du système

nerveux central, du foie et des reins.

Autres données

CMR-effets (cancérigène, mutation d'hérédité et toxique pour la réproduction)

12. Informations écologiques

12.2. Persistance et dégradabilité

Biodégradabilité

Remarque Le produit est biodégradable.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Evaluation des propriétés de persistance et de bioaccumulation

faible



Nom commercial: Phenolphthalein 2% in Ethanol

Numéro de la matiere: 182322 Version: 2 / CH Date de révision: 11.05.12

Replaces Version: 1 / CH Date d'impression: 11.05.12

12.6. Autres effets néfastes

Information supplémentaire sur l'écologie

Inoffensif pour organismes aquatique. Ne pas laisser parvenir le produit dans la terre, l'eau souterraine, eaus et la canalisation. Danger pour l'eau potable.

13. Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Déchets de résidus

Code de déchets CEE Ne pas éliminer avec le déchet domestique

Code de déchets CEE Ne pas décharger das les égouts.

Compte tenu de la réglementation sur les déchets spéciaux, le produit doit être transporté dans une installation d'incinération agrée.

Emballages contaminés

Après utilisation, les emballages doivent être vidés le plus complètement possible; après nettoyage approprié, ils peuvent être réutilisés.

14. Informations relatives au transport

Transport terrestre ADR/RID

14.1. Numéro ONU

UN 1170

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

ÉTHANOL EN SOLUTION (ALCOOL ÉTHYLIQUE EN SOLUTION)

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Classe 3 Carte pour désignation du 3

danger

14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage III

Transport maritime IMDG/GGVSee

14.1. Numéro ONU

UN 1170

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

ETHANOL SOLUTION (ETHYL ALCOHOL SOLUTION)

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Classe 3

14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage III

14.5. Dangers pour l'environnement

no

Transport aérien

14.1. Numéro ONU

UN 1170

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

ETHANOL SOLUTION (ETHYL ALCOHOL SOLUTION)

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Classe 3

14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage III

15. Informations réglementaires



Nom commercial: Phenolphthalein 2% in Ethanol

Numéro de la matiere: 182322 Version: 2 / CH Date de révision: 11.05.12

Replaces Version: 1 / CH Date d'impression: 11.05.12

16. Autres informations

R-phrases listed in chapter 3

11	Facilement inflammable.
36	Irritant pour les yeux.
45	Peut provoquer le cancer.

Risque possible d'altération de la fertilité.

66 L'exposition répétée peut provoguer dessèchement ou gerçures de la

peau.

67 L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

68 Possibilité d'effets irréversibles.

Hazard statements listed in chapter 3

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.
 H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
 H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.
 H341 Susceptible d'induire des anomalies génétiques.

H350 Peut provoquer le cancer. H361f Susceptible de nuire à la fertilité.

Informations complémentaires

Relevant changes compared with the previous version of the safety data sheet are marked with: *** Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.